

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE EN DATE DU 23 DECEMBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 23 décembre à 14 heures, la société Turenne Groupe, propriétaire de la totalité des 52 069 actions de 10 euros chacune de la société Innovacom Gestion (la « Société »),

Associé unique de la Société,

A pris les décisions suivantes relatives à l'ordre du jour suivant :

- Nomination d'un membre du directoire,
- Pouvoirs.

L'Associé unique est représenté par son président, Monsieur Christophe Deldycke.

Les décisions suivantes sont adoptées :

PREMIERE RESOLUTION

Nomination d'un membre du Directoire

Monsieur Benjamin Wainstain est nommé membre du Directoire de la Société à compter du 1^{er} janvier 2025.

Cette résolution est adoptée par l'Associé unique.

SECONDE RESOLUTION

Pouvoirs

L'Associé unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes, à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution est adoptée par l'Associé unique.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par l'Associé unique et répertorié sur le registre des décisions de l'Associé unique.



L'Associé unique, Turenne Groupe,
Représenté par Monsieur Christophe Deldycke